AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C0791
FR0004529147-FS0366

10 juin 2015

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

TESSI

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 juin 2015, la société de droit américain FMR LLC[1] (245 Summer Street, Boston, Massachusetts 02210, United States) a déclaré avoir franchi en baisse, le 8 juin 2015, par suite d'une cession d'actions hors marché, le seuil de 10% du capital de la société TESSI SA et détenir 279 717 actions TESSI SA représentant autant de droits de vote, soit 9,99% du capital et 6,50% des droits de vote de cette société[2].

[1] Société holding d'un groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommée Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).
[2] Sur la base d'un capital composé de 2 797 428 actions représentant 4 303 340 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.